

des Princes &c. Septemb. 1768. 167
Cette belle manie est maintenant cessée.



*Et tout homme aujourd'hui, par la commune loi,
Passeroit pour avoir la cervelle blessée,
S'il vouloit se passer de moi.*

A V I S.

L'Hôtel de Ville de Metz désirant avoir à sa portée le ministère du Sr. Pellier, Chirurgien-Oculiste, des travaux duquel nous avons parlé dans notre Journal du mois d'Octobre 1765, vient de lui donner une pension annuelle, pour l'engager à y fixer son domicile & à l'exercer gratuitement sur les Pauvres dépendans du ressort de son Parlement.

Cet habile Oculiste, rempli de zèle & d'émulation, se propose de payer de nouveaux tributs à l'humanité en exerçant son ministère comme le voici :

Le premier jour de chaque mois, à commencer par celui du présent mois de Septembre, il recevra chez lui lesdits Pauvres, bien reconnus tels, affligés de la vûe seulement; leur délivrera des consultations, inscrira les noms & demeures de ceux qui seront dans le cas d'être susceptibles de guérison ou de soulagement, leur indiquera, en un mot, tout ce qu'il conviendra de faire pour procéder au traitement de leurs maux, soit par le secours de l'opération Chirurgicale ou autrement.

Les Pauvres de tous Pays pourront également s'approcher ce jour-là; ils trouveront les mêmes égards.

Cet établissement nouveau, nous paroît très-utile